

Le CDI Ses règles et son fonctionnement



Petite-Noisette est la professeure-documentaliste qui s'occupe du CDI.

Les horaires d'ouverture :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h20-10h20	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Récréation	FERME				
10h35-12h30	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
12h30-13h30	FERME		FERME	FERME	
13h30-13h55	OUVERT ½ pensionnaires			OUVERT ½ p	
13h55-15h55	OUVERT	OUVERT		OUVERT	
Récréation	OUVERT			OUVERT	
16h10-17h05	OUVERT	OUVERT		OUVERT	

Les horaires peuvent être modifiés selon les réunions ou autres engagements prévus.

Comment et quand y venir ?

- Pendant une heure de permanence : se rendre d'abord en salle de permanence et ne venir au CDI qu'avec un surveillant ou Petite Noisette.
- Pendant la pause du midi : se ranger à 13h30 dans le rang CDI et ne monter qu'avec Petite Noisette. Aucun élève n'est autorisé à se rendre seul au CDI le midi.
- Pendant la récréation de l'après-midi : Chacun peut venir comme il le souhaite.

Les règles de comportement :



- Le CDI doit rester calme : on chuchote.
- Les sacs restent obligatoirement à l'entrée du CDI. On ne sort ni nourriture, ni téléphone portable, ni MP3 (ou casque). On respecte le matériel et les personnes.
- On peut y travailler, lire, feuilleter une revue, utiliser les ordinateurs dans le cadre d'un travail scolaire, emprunter et rendre des documents.

Le CDI Ses règles et son fonctionnement



Petite Noisette est la professeure-documentaliste qui s'occupe du CDI.

Les horaires d'ouverture :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h20-10h20	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Récréation	FERME				
10h35-12h30	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
12h30-13h30	FERME		FERME	FERME	
13h30-13h55	OUVERT ½ pensionnaires			OUVERT ½ p	
13h55-15h55	OUVERT	OUVERT		OUVERT	
Récréation	OUVERT			OUVERT	
16h10-17h05	OUVERT	OUVERT		OUVERT	

Les horaires peuvent être modifiés selon les réunions ou autres engagements prévus.

Comment et quand y venir ?

- Pendant une heure de permanence : se rendre d'abord en salle de permanence et ne venir au CDI qu'avec un surveillant ou Petite Noisette.
- Pendant la pause du midi : se ranger à 13h30 dans le rang CDI et ne monter qu'avec Petite Noisette. Aucun élève n'est autorisé à se rendre seul au CDI le midi.
- Pendant la récréation de l'après-midi : Chacun peut venir comme il le souhaite.

Les règles de comportement :



- Le CDI doit rester calme : on chuchote.
- Les sacs restent obligatoirement à l'entrée du CDI. On ne sort ni nourriture, ni téléphone portable, ni MP3 (ou casque). On respecte le matériel et les personnes.
- On peut y travailler, lire, feuilleter une revue, utiliser les ordinateurs dans le cadre d'un travail scolaire, emprunter et rendre des documents.